

# **49ème JEUX FLORAUX DE L'ESSOR POETIQUE**

CONCOURS DE POESIE OUVERT A TOUS  
OUVERT DU 15 OCTOBRE 2021 AU 15 FEVRIER 2022

- 1 – Grand Prix « *ESSOR POETIQUE* » récompensé par une dotation de 150 Euros, attribué au poète le mieux noté sur l'ensemble des sections 2,3,4,5,6, 7.
- 2 - Prix « *Vendée* » : formes classiques ou libres : un poème pour chanter la MER
- 3 – Prix « *Nicolas Rapin* » du sonnet : en alexandrins : abba, abba, ccd, ede (ou eed)  
Strict respect des règles
- 4 - Prix « *Cécile Sauvage* » de poésie classique (hors sonnet) en quatrains et alexandrins.  
Respect des règles de prosodie. Thème : ENFANCES
- 5 - Prix « *Pierre Autize* » de la forme fixe : Mentionner le titre du poème de la forme utilisée.  
Respect des règles de prosodie. Thème libre.
- 6 - Prix « *Pierre d'Angles* » de la poésie néo-classique : Thème libre.
- 7 – Prix « *Marcel Chabot* » de poésie libre/libérée – Thème libre, aucune utilisation de la prosodie traditionnelle classique
- 8 - Prix de la Nouvelle : 3 pages maximum - Thème libre
- 9 - Prix du Conte : 3 pages maximum - Thème libre.
- 10 - Prix du Recueil édité ou non - le nom de l'auteur peut paraître sur la couverture.

r r r

- Art. 1** – Le nombre d'envois est limité à **2 poèmes/textes par section**. Un seul texte **dactylographié** par page, 25 vers max. sauf pour les formes fixes.  
Envoi en **quatre exemplaires** pour les poèmes et deux exemplaires pour les recueils.
- Art. 2** – Sur chaque texte en haut à droite, mention de la section choisie. En haut à gauche, un nom d'animal suivi d'un adjectif et d'un nombre de 2 chiffres. Ne rien agraffer.
- Art. 3** – Joindre une enveloppe cachetée contenant sur une feuille : nom, prénom, adresse, titre des œuvres présentées, et le nom d'animal avec les 2 chiffres. Le nom d'animal avec les 2 chiffres sera reporté sur l'enveloppe.
- Art. 4** – Joindre **2 enveloppes timbrées** avec votre adresse postale.  
Si vous avez une adresse MAIL, merci de la joindre pour faciliter la correspondance.
- Art. 5** – Les droits de participation sont de **6 euros** par section. Un seul versement par chèque à l'ordre de "l'Essor Poétique" mis sous l'enveloppe portant le nom de l'animal avec les 2 chiffres.  
La participation des **Jeunes** (moins de 20 ans) est **gratuite** (photocopie identité)
- Art. 6** – Les lauréats ayant obtenu le plus haut prix d'une section ne pourront participer à cette section l'année suivante.
- Art. 7** - Le Grand Prix ne pourra être attribué aux poètes laurés les deux années précédentes.
- Art. 8** – Les envois sont à adresser **AVANT LE 15 FEVRIER 2022** à  
Marie Rose VALOT, 26 allée St François 85400 – LUCON.
- Art. 9** – Le fait de participer entraîne l'accord de la parution des poèmes dans la revue et sur le site internet de L'ESSOR POETIQUE.  
Tout participant recevra le palmarès. Une rencontre poétique sera organisée pour la remise des prix, sauf contre-indication sanitaire. Sinon, les récompenses et les diplômes seront distribués par La Poste à chaque lauréat.
- Art 10** - Les candidats attestent que les œuvres présentées sont des œuvres originales de leur création et non publiées, non déjà laurées . Le jury est seul juge de ses décisions.